



Feu extérieur



Avec l'arrivée du printemps et la fonte des neiges, la végétation devient particulièrement vulnérable. Sans l'adoption de comportements responsables et préventifs, un incendie peut survenir à tout moment.

Les mégots de cigarette

Les mégots de cigarette sont à l'origine de nombreux incendies d'herbe et de forêt chaque année, une situation pourtant facilement évitable.



Lors de vos déplacements ou de vos activités extérieures, ne jetez pas vos mégots de cigarette par la fenêtre de la voiture ni au sol, car ils peuvent facilement déclencher un incendie.



Trop souvent utilisées comme cendriers, les plates-bandes contiennent généralement de la tourbe et des copeaux de bois, des matières hautement inflammables.



Le saviez-vous?

Qu'un mégot de cigarette jeté dans l'herbe peut continuer de se consumer pendant plus de trois heures, augmentant considérablement le risque qu'une flamme se déclenche durant ce laps de temps.

Feu de camp et autres brûlages

L'arrivée du beau temps annonce aussi le début de la saison des feux de camp ainsi que des activités de nettoyage des terrains.



L'allumage de feux de camp est strictement interdit dans les lieux publics, notamment sur les sentiers pédestres et dans tout autre endroit non autorisé.



N'allumez pas vos rebuts du printemps, tels que les herbes, les branches et les feuilles. Les brûlages sans permis sont interdits sur l'ensemble du territoire. Pour une option plus sécuritaire, il est recommandé de disposer de vos rebuts à l'Écocentre, par exemple.



Est-il vraiment éteint? Malgré l'interdiction, les services incendies interviennent à tous les étés pour des reprises de feux ou brûlage mal éteint

Feu extérieur



Tout feu à ciel ouvert est interdit à moins d'obtenir au préalable un permis de brûlage auprès du service incendie



Seules les matières naturelles et non transformées telles que le bois, broussailles, feuilles et branchages peuvent être brûlées.



La fumée ne doit pas nuire au voisinage et les distances minimales de toutes matières combustibles doivent être respectées.

